

## Obtenir un répit

Vivre avec une personne handicapée dépendante (conjoint, parents ou frères et sœurs) nécessite une présence quotidienne, souvent continue.

À la longue, les difficultés peuvent s'accumuler jusqu'à épuisement.

**Un temps de répit devient nécessaire.**

Le baluchonnage propose une solution innovante.

Une équipe d'auxiliaires spécialisées vient et remplace l'aide familial à domicile pour quelques heures par semaine, une soirée, un week-end ou davantage. En toute sécurité et toute tranquillité pour chacun : aidant et personne en situation de handicap.

Cette équipe intervient sans modifier l'organisation habituelle (aides-soignant(e)s, infirmières).

Des aides financières peuvent être obtenues pour faciliter le répit et équilibrer le coût du baluchonnage.

Un journal d'accompagnement est rédigé rapportant les activités réalisées avec la personne dépendante ainsi qu'une évaluation de ses capacités.

## Soutenez le baluchonnage en faisant un don !

Les particuliers qui consentent des dons au profit d'un fonds de dotation peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) à hauteur de 66% du montant des versements, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Les entreprises qui consentent des dons au profit d'un fonds de dotation peuvent quant à elles bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant de leurs versements, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

### Donations et legs :

Au titre de l'article 795 du Code général des impôts, les donations et legs consentis aux fonds de dotation respectant les critères d'éligibilité sont en principe exonérés de droits de mutation.

Chèque libellé au nom de :

**La solidarité autour du domicile**

Information :

**Services Emplois Solidarité**

13 avenue Jean-Jacques Perron

83400 HYERES

Tel. : 04.94.65.50.58

Jean-Louis Banks

Tel. : 06.15.09.21.02

# La solidarité



**Baluchonnage**

autour du domicile

**Un service à domicile qui vous accorde du répit en toute tranquillité.**

